



Rapport du Conseil communal à l'appui d'un crédit d'engagement de CHF 1'914'500.- porté au budget des investissements 2024 et limité aux exercices 2024 et 2025

Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Préambule

Comme chaque année, le Conseil communal vous présente, avec le budget 2024, un arrêté pour des crédits d'engagement limités aux exercices 2024, concernant 64 objets pour un montant d'un total de CHF 1'914'500.-. Cette pratique a pour but de vous soumettre en une seule fois toute une série de crédits d'engagement pour des objets de moindre importance qui ajoutent une plus-value et dont le montant n'est pas supérieur à la somme de CHF 50'000.-.

Les engagements prévus sur ce crédit peuvent sans autre être reconduits dans le budget des investissements 2025, sous réserve qu'une dépense ait été engagée sur l'année 2024.

2. Informations sur les crédits d'engagement

Vous trouverez ci-après une brève information pour chaque objet qui sera soumis à votre approbation.

1. Acquisition et déploiement du logiciel eSéances : CHF 15'000.-

eSéances est une plateforme collaborative innovante qui sera développée pour les séances du Conseil communal, du Conseil général ainsi que pour les commissions.

Elle permettra de gérer les séances, de mettre en ligne les documents importants et de proposer un agenda des commissions.

Comme l'exécutif l'avait laissé entendre, nous souhaitons pouvoir mettre à disposition cet outil pour le début de la législature 2024-2028.

2. Matériel informatique : CHF 30'000.-

Le montant total du matériel informatique, qui doit faire l'objet d'un renouvellement durant l'exercice 2024, est de l'ordre de CHF 30'000.- et fait l'objet d'une commande groupée.

3. Mise en conformité signalisation routière / signalisation aux plages prévention feu : CHF 43'500.-

Le montant de ce crédit se répartit selon les quatre positions suivantes :

- CHF 20'000.- mise en conformité signalisation routière 4^e volet ;
- CHF 7'000.- signalisation interdiction véhicules d'habitation ;
- CHF 10'000.- signalisation aux plages et places de pique-nique prévention feu ;
- CHF 6'500.- achat d'un système de comptage mobile des véhicules sans visuel d'information.

4. Déploiement du nouveau logiciel ECAPrev – matériel informatique : CHF 10'000.-.

L'ECAP change son outil pour les visites de police du feu des bâtiments ; visites sous la responsabilité des communes. L'outil de contrôle doit être implanté sur des tablettes ou des smartphones avec « grands écrans » qui seront fournis aux commissaires.

5. Plateforme de travail mobile pour le nettoyage de la salle de gym de Gorgier : CHF 17'000.-

Il s'agit d'une plateforme de travail mobile à levée électrique pour nettoyer les parties hautes de la future salle de gym de Gorgier. Celle-ci pourra être utilisée dans d'autres circonstances grâce à sa dimension transportable.

6. Aménagement du verger et du parking au Nord de la salle de gym des Charrières : CHF 25'000.-

Le parking Nord n'est plus aux normes notamment au niveau de la largeur des places. De plus, la circulation au sein du parking n'est pas optimale. Le but est également de mettre en valeur l'aspect écologique du verger.

7. Bâtiments scolaires et parascolaires de Gorgier ; étude en lien avec la transformation de l'actuelle salle de gym : CHF 25'000.-

L'étude vise à avoir une réflexion globale sur le site de Gorgier. Un projet a déjà été réalisé en implantant uniquement des salles de classes. Mais au vu des réflexions concernant le parascolaire, il est nécessaire d'y réfléchir à nouveau afin de prévoir un projet de construction abouti.

8. Acquisition et déploiement du logiciel GELORE : CHF 20'000.-

Ce programme est un outil pour la gestion des inscriptions parascolaires, il contient deux modules WEB (accessibles depuis internet) :

- 1^{er} module utilisé par les parents : pour l'inscription d'enfants (avec la saisie de multiples informations concernant l'enfant et ses parents) ;
- 2^e module utilisé dans les structures : visualisation des inscriptions et la gestion des arrivées et départs (par les responsables de structures et le personnel de terrain).

Les avantages sont multiples : pour la gestion des inscriptions et des dossiers d'enfants et pour les structures :

- le parent peut à tout moment mettre à jour ses données ;
- un historique reste pour chaque « transaction » ;
- possibilité d'extraire les données pour générer un fichier ou un publipostage ;
- affichage des présences, des allergies et autres commentaires ;
- l'équipe éducative peut consulter et interagir sur des informations à transmettre ;
- idéal lorsque les enfants sont répartis sur plusieurs sites ;
- moins de pertes d'informations.

9. Arrosage automatique du terrain de foot de Bevaix : CHF 42'000.-

Par souci d'économie d'eau, le FC Bevaix a transmis à la commune un projet visant à moderniser le système d'arrosage.

En effet, l'arrosage se fait actuellement par le biais de deux bobines d'irrigation, nous souhaitons moderniser le système d'arrosage pour répondre aux points suivants :

- irrigation plus écologique / arrosage plus ciblé (moins de gaspillage d'eau) ;
- plus intelligent (sonde d'humidité au sol) ;
- diminue les charges d'eau et est moins bruyant.

Le club a déjà reçu une promesse de soutien de CHF 10'000.- de la part de LoRo-Sport.

10. Réfection vestiaires à Saint-Aubin-Sauges : CHF 25'000.-

La peinture des vestiaires du foot est à refaire car l'humidité due à l'utilisation des douches fait cloquer ladite peinture. Il ne s'agit pas d'humidité provenant de la partie supérieure dernièrement rénovée.

11. Mise en passe vestiaires, cantines et accès terrain de foot Saint-Aubin-Sauges : CHF 10'000.-

Il s'agit de continuer de mettre en passe l'ensemble des « bâtiments » communaux de façon à gérer au mieux les accès.

12. Port de Saint-Aubin-Sauges : divers travaux selon liste rapport : CHF 49'000.-

Veuillez trouver ci-après la liste détaillée des travaux planifiés :

- CHF 5'000.- remplacement des WC et urinoirs (de la capitainerie et WC plage, près des terrains de pétanque) ;
- CHF 7'000.- table et dallage à côté de la place dériveurs, à droite de l'embouchure du Pontet ;
- CHF 20'000.- grills et système d'hivernage ;
- CHF 3'000.- tableaux électriques pontons B et C ;
- CHF 6'000.- bornes de recharge pour vélos électriques ;
- CHF 5'000.- escalier pour pontons visiteurs ;
- CHF 3'000.- remplacement de l'appareil haute pression.

13. Mise en conformité des feux du port de Vaumarcus : CHF 9'000.-

Le port de Vaumarcus n'est équipé que d'un seul feu orange marquant le débarcadère des bateaux du service régulier de la LNM. Cet investissement concerne la pose de deux feux, vert et rouge, de part et d'autre du chenal d'entrée dans le port.

14. Mise en conformité suite aux contrôles sécuritaires places de jeux : CHF 50'000.-

Remplacement ponctuels de jeux ou de parties de jeux devenus vétustes ou dangereux sur la base des prochaines inspections.

15. Aménagement d'espaces verts, végétalisation selon opportunités : CHF 40'000.-

Accompagnement paysagé des développements, désimperméabilisation des sols et végétalisation selon travaux d'infrastructures.

16. Mobilier urbain, parcs : CHF 20'000.-

Remplacement et achat de mobilier pour les places et espaces publics (poubelles publiques, bancs, etc...)

17. Réaménagement plage Chez-le-Bart (côté Capsule) : CHF 50'000.-

Amélioration des aménagements et de l'ambiance avec l'appui d'un paysagiste. Rénovation des revêtements et surfaces. Remplacement ou complément de végétaux et de mobilier.

18. Rénovation et amélioration des sentiers pédestres : CHF 10'000.-

Ces entretiens (sécurisation des sentiers) seront réalisés par le Service forestier. Ces sentiers pédestres sont utilisés par les habitant·e·s de la région et/ou par les touristes de passage.

19. Taille d'arbres en zone de village et taille de haies : CHF 25'000.-

Certains arbres remarquables de notre territoire, situés au sein de nos villages, dans nos parcs, méritent une attention particulière notamment en matière de sécurité. Pour les haies, celles-ci se situent en zone agricole le long du domaine public appartenant à la commune.

20. Remplacement arbres plage de Saint-Aubin-Sauges : CHF 15'000.-

Il s'agit de remplacer petit à petit les platanes dépérissant le long de la plage ; ceux-ci sont en effet « pourris » et deviennent dangereux pour les baigneurs.

21. Acquisition et pose abribus : CHF 45'000.-

Dans le cadre de la réalisation des arrêts de bus selon les normes LHand, nous projetons de poser à certains endroits de nouveaux arrêts de bus. (Note : correspond à deux abris au coût d'environ CHF 20'000.-/pièce).

22. Inspection principale pont de Sauges : CHF 25'000.-

Inspection structurelle et sécuritaire du pont de Sauges, situé sur la route de la Corniche. Celle-ci est planifiée pour 2024 selon la dernière inspection.

23. Audit sécurité 3 unités (TP, SI, STEP & déchetteries) : CHF 30'000.-

Depuis la fusion, il n'y a pas eu de réflexion d'ensemble sur les pratiques et les méthodes mises en place pour assurer la sécurité des sites et des personnes. Après cinq ans de fonctionnement et une refonte de l'organisation du Service technique, il nous semble opportun d'obtenir une vision externe afin d'affiner les processus et méthodes de travail dans des environnements parfois accidentogènes.

24. Aménagements cyclables, sécurisations : CHF 30'000.-

Le plan directeur cyclable développé dans le cadre du PAL a identifié de nombreux discontinuités et points problématiques pour la circulation des cycles. Lors des travaux d'infrastructures, il existe souvent une synergie permettant des adaptations en faveur de l'inclusion des modes doux. Ce poste permettra d'être réactif et de corriger une partie des points identifiés dans le cadre des travaux du PAL.

25. Saleuse Iveco : CHF 25'000.-

La saleuse, destinée au véhicule Iveco, n'est plus fonctionnelle et doit être renouvelée.

26. Assainissement des cours d'eau : CHF 40'000.-

Nos cours d'eau nécessitent une attention toute particulière, notamment au vu des événements météorologiques de ces dernières années en lien avec les problématiques de changement climatique.

27. Étude requalification traversée de Bevaix (projet d'agglomération 4) : CHF 50'000.-

La route cantonale RC5 traversant Bevaix représente, en plusieurs secteurs, des opportunités d'aménagements en faveur des habitant-e-s de Bevaix. La configuration de la route a très peu évolué depuis la création de l'autoroute. Elle est restée jusqu'à présent orientée pour le trafic. La requalification a été placée dans le programme d'agglomération de la Confédération mais pour que le projet soit analysé et éventuellement retenu, une évaluation technico-financière doit être effectuée.

28. Modification infrastructure d'éclairage public selon opportunités : CHF 30'000.-

À l'occasion de travaux communaux ou privés, il s'avère régulièrement que des adaptations de l'infrastructure d'éclairage public doivent être réalisées. Par ailleurs, le Groupe E exige que l'alimentation de l'éclairage public soit séparée de son réseau. Cette enveloppe doit permettre au Conseil communal de saisir les opportunités qui se présentent en permettant une prise de décision rapide.

29. Modification d'aménagements de chaussées selon opportunités : CHF 50'000.-

Comme pour le point précédent, il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'aménagement de chaussées, comme par exemple le prolongement d'un trottoir ou son élargissement, en fonction des opportunités qui se présentent.

30. Mise en conformité des passages piétons : CHF 40'000.-

Une partie de nos passages piétons ne répond pas aux normes en lien avec le marquage, la signalisation, l'éclairage ou encore les distances de visibilité. Il s'agit d'intervenir au cas par cas en fonction des défauts constatés.

31. Travaux finaux trottoir rue de la Payaz à Gorgier : CHF 50'000.-

Suite à l'autorisation accordée par le propriétaire du bien-fonds, nous pouvons finaliser les travaux du trottoir.

32. Étude chemin des Charrières à Saint-Aubin-Sauges : CHF 15'000.-

Évaluation des effets sur le trafic de la création d'une route de contournement. La commission ad hoc, créée pour cette problématique, poursuit ses travaux.

33. Matériel d'exploitation local TP Gorgier : CHF 48'000.-

Acquisition de matériel d'atelier et d'exploitation à destination des nouveaux locaux de Gorgier (perceuse à colonne, poste à souder, compresseurs, rangements, etc.).

34. Extension réseau de défense incendie selon demandes ECAP : CHF 45'000.-

Comme chaque année, il n'est pas anodin que l'ECAP nous demande d'améliorer notre défense incendie sur certaines zones. Ce crédit est demandé afin que nous puissions être réactifs et honorer ces demandes.

35. Renouvellement réseau eau potable selon chantiers tiers : CHF 50'000.-

Il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'extension de réseau d'eau, comme par exemple le bouclage ou le renouvellement de conduite(s) vétuste(s) lors de travaux tiers.

36. Établissement manuel d'autocontrôle eau potable : CHF 50'000.-

Les obligations légales nous poussent à établir notre manuel d'autocontrôle afin de garantir la qualité de notre eau de boisson.

37. Renouvellement vannes réseau EP selon contrôles annuels : CHF 40'000.-

Nous avons procédé à des contrôles annuels pour les vannes du réseau d'eau potable. Certaines vannes nécessitent un renouvellement pour éviter les fuites.

38. Mise en conformité filtres à air et défense incendie dans réservoirs : CHF 30'000.-

Nous devons procéder au changement de tous les filtres des cuves de nos réservoirs et effectuer des modifications sur les vannes de régulation afin de garantir la défense incendie sur le réseau du SEHB.

39. Déshumidificateurs et chauffages des réservoirs, mise en conformité : CHF 25'000.-

Certains réservoirs rencontrent beaucoup de problématiques liées au taux d'humidité et aux basses températures. Il est nécessaire d'installer des systèmes adaptés afin de préserver le matériel électronique au sein des réservoirs concernés.

40. Renouvellement réseau eau usée selon chantiers tiers : CHF 40'000.-

Il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'extension de réseau d'eaux usées, comme par exemple le bouclage ou le renouvellement de conduite(s) vétuste(s) lors de travaux tiers.

41. Canalisation EU ch. des Pêcheurs, Gorgier : CHF 50'000.-

Une adaptation du dimensionnement de cette canalisation doit être réalisée dans le cadre d'un développement de nouvelles habitations.

42. Réfection STAP Pêcheurs, Saint-Aubin-Sauges : CHF 45'000.-

La station de pompage des Pêcheurs à Saint-Aubin-Sauges pose problème et engendre des refoulements d'EU. Nous devons réfectionner les conduites et les pompes afin d'éviter cette problématique.

43. STEP Saint-Aubin-Sauges, renouvellement compresseur pour vannes : CHF 8'000.-

Le compresseur pour vannes est vétuste et doit être renouvelé afin de garantir le bon fonctionnement de toutes les vannes à air de la STEP.

44. STEP Saint-Aubin-Sauges, mise conformité local déshydratation + local chlorures : CHF 12'000.-

Les locaux de déshydratation et de chlorure ne répondent plus aux exigences légales et doivent être mis en conformité.

45. STEP Saint-Aubin-Sauges, renouvellement pompe relevage bassin à graisses : CHF 9'000.-

La pompe de relevage du bassin à graisse doit être renouvelée car elle tombe régulièrement en panne et nous oblige à effectuer un relevage manuel.

46. STEP Saint-Aubin-Sauges, pose brasseur substrat : CHF 15'000.-

Le brasseur est actuellement en panne et cela nécessite un plus gros entretien et curage de l'installation chaque année. Le brasseur doit être renouvelé afin d'éviter les interventions de curage et d'assurer une meilleure qualité d'épuration.

47. STEP Saint-Aubin-Sauges, renouvellement porte automatique local boues : CHF 25'000.-

La porte automatique du local des boues ne se ferme plus. Il est nécessaire de la renouveler afin de garantir l'accès à l'entreprise de transport pour l'évacuation des boues

48. STEP Vaumarcus, renouvellement dégrilleur : CHF 15'000.-

Le dégrilleur installé en 2002 ne remplit plus sa tâche, il doit être changé afin de garantir une bonne qualité d'épuration à la STEP de Vaumarcus.

49. Renouvellement réseau eaux claires selon chantiers tiers : CHF 40'000.-

Il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'extension de réseau d'eaux claires comme par exemple le bouclage ou le renouvellement de conduite(s) vétuste(s) lors de travaux tiers.

50. Étude du futur des déchetteries : CHF 30'000.-

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la STEP, il est à prévoir que la déchetterie de Saint-Aubin-Sauges soit déplacée. Une étude doit être réalisée pour optimiser nos zones de collectes de déchets.

51. Aménagement déchetterie de Saint-Aubin-Sauges selon audit : CHF 50'000.-

La déchetterie de Saint-Aubin-Sauges a fait l'objet d'un audit et il est nécessaire de faire des modifications pour se conformer aux exigences légales, tant au niveau du stockage des déchets que sur les aspects de sécurité pour les utilisateur·trice·s de la déchetterie.

52. Déchets points de collecte selon besoins : CHF 45'000.-

Il nous est parfois nécessaire de modifier l'emplacement de certains Moloks ou cloches d'écopoints, ou alors d'en ajouter pour une période particulière. Ce crédit nous permet d'être réactifs selon les besoins.

53. Toilettes publiques à Gorgier : CHF 48'000.-

Les WC publics présents au sein du centre du village de Gorgier sont vieux et dans un état de délabrement avancé. Avec ce montant d'investissement, le but est de rénover lesdits WC (appareils sanitaires et carrelage).

54. Optimisation de la zone industrielle ZI Saint-Aubin-Sauges : CHF 20'000.-

Cette démarche, entreprise l'an dernier en parallèle du changement d'affectation de certaines parcelles en zone mixte du Pôle de gare, s'inscrit dans la stratégie globale de renforcement, de densification et d'optimisation de la zone industrielle de Saint-Aubin-Sauges (vignes Fin-de-Praz), afin de libérer des réserves foncières pour permettre notamment l'accueil d'activités secondaires incompatibles avec l'habitation.

Les rencontres avec les 30 propriétaires, dans un premier temps tous ensemble puis ensuite individuellement, ont permis d'identifier leurs intentions et besoins futurs. Parmi eux, deux propriétaires souhaitent concrétiser rapidement des projets très avancés qui nécessitent de la part de la commune un accompagnement permettant l'optimisation de la zone industrielle qui est l'objectif visé. Ce crédit permettra, outre l'accompagnement précité, de synthétiser l'entier du travail effectué à ce jour sur tout le secteur, en y intégrant en particulier les thématiques liées au stationnement, au trafic et aux actions publiques et privées à mener ces prochaines années.

55. Étude des possibilités et besoins en arrosage du domaine viticole : CHF 50'000.-

Les défis pour la « viticulture du futur » sont nombreux notamment le changement climatique et les étés plus secs. Les viticulteurs arrosent de plus en plus leurs vignes alors que, précédemment, ils n'en avaient pas recours. Le but de l'étude est donc de définir les besoins et surtout de trouver un moyen d'alimentation en eau par le lac : crépines, stations de pompage, réseaux, etc.

56. Travaux de drainage et chambre de drainage : CHF 20'000.-

Au sein du budget de fonctionnement, aucune ligne budgétaire n'est dotée d'un montant pour cette problématique alors que les drains sont essentiels pour l'exploitation des terres agricoles. Nous avons identifié pour l'année 2024 un montant de CHF 20'000.- pour des parcelles situées à Bevaix et à Montalchez.

57. Chemins agricoles ; réfection : CHF 15'000.-

Cet investissement est nouveau mais nous sommes sollicités fréquemment concernant l'état des chemins agricoles appartenant à la commune. Le chemin en question est situé entre Vaumarcus et Vernéaz.

58. Achat de matériel de stockage de bois de feu et conditionnement : CHF 15'000.-

Il s'agit de Bigs Bags, de palettes, de cordes et de bâches pour le conditionnement du bois de feu.

59. Renouvellement du parc machines (tronçonneuses + accessoires) : CHF 10'000.-

Il s'agit d'une dépense de matériel, notamment des tronçonneuses, nécessaire au Service forestier.

60. Réfection du chemin du Raccordement 1900 m : CHF 45'000.-

La longueur totale du chemin du Raccordement est de 2,5 km. Il faudrait refaire ce chemin sur 1,9 km, sur la partie la plus raide car c'est la partie la plus érodée (depuis la route de la Grand-Vy jusqu'au croisement de chemin Séru.) Il s'agit de travaux de réfection importants ; en plus de la couche d'usure du chemin, il faudra stabiliser son coffre et prévoir plus de renvois d'eau pour éviter l'érosion à l'avenir.

61. Réfection de chemin de Bellevue et partie du Chanet 1150 m : CHF 45'000.-

Réfection du chemin de Bellevue (950 m) ainsi que l'entrée du chemin du Chanet qui relie la route au centre forestier. Le chemin du Chanet a été fait depuis le centre forestier jusqu'à la route de la Grand-Vy, mais il reste une petite longueur à refaire (environ 200 m).

62. Certification Cité de l'énergie : CHF 7'000.-

La première phase de diagnostic de Cité de l'énergie a été effectuée en 2020 pour un montant de CHF 13'000.- (sans compter les subventions). Il reste à effectuer la seconde phase qui est la certification pour un montant de CHF 7'000.- (sans les subventions). Le montant total atteint donc CHF 20'000.- (avec CHF 15'000.- de subventions). Afin d'aller de l'avant avec cette certification, il faut connaître le résultat final du plan intercommunal des énergies (en notre possession en cette fin d'année 2023). On reporte donc cette certification pour 2024.

63. Plan intercommunal des énergies ; volet climat : CHF 6'000.-

Selon nos informations, il faudra intégrer, sur demande du Canton, une partie « climat » au plan intercommunal des énergies qui sera finalisé fin 2023. Nous prévoyons donc cette intégration et dépense pour 2024.

64. Démantèlement chaudière plaquettes Gorgier : CHF 11'000.-

La chaudière à plaquettes de Gorgier n'est plus utilisée depuis que BéroCAD alimente l'échangeur installé dans le bâtiment de l'ancienne administration de Gorgier. Celle-ci est plus aux normes et, de toute façon, ne sera plus utilisée à futur, il est donc nécessaire de la démonter et l'évacuer.

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous recommande, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter l'arrêté relatif.

La Grande Béroche, le 29 novembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Tom Egger Thierry Pittet



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité aux exercices 2024 et 2025

Dépenses Taux montant
amort.

			Dépenses	Taux	montant amort.
0	ADMINISTRATION				
0110	1	Acquisition et déploiement du logiciel eSéances	15'000	20%	3'000
0220	2	Matériel informatique	30'000	25%	7'500
1	SÉCURITÉ PUBLIQUE				
1110	3	Signalisation routière/signalisation plages prévention feu	43'500	10%	4'350
1500	4	Déploiement du nouveau logiciel ECAPrev - matériel informatique	10'000	20%	2'000
2	FORMATION				
2170	5	Plateforme travail mobile pour nettoyage salle de gym de Gorgier	17'000	10%	1'700
2170	6	Aménagement verger et parking au Nord salle de gym des Charrières	25'000	10%	2'500
2180	7	Bâtiments scolaires et parascolaires Gorgier ; étude en lien avec la transformation de l'actuelle salle de gym	25'000	10%	2'500
2180	8	Acquisition et déploiement du logiciel GELORE	20'000	20%	4'000
3	CULTURE-LOISIRS-SPORTS				
3410	9	Arrosage automatique du terrain de foot de Bevaix	42'000	10%	4'200
3410	10	Réfection vestiaires à Saint-Aubin-Sauges	25'000	10%	2'500
3410	11	Mise en passe vestiaires, cantines et accès terrain de foot Saint-Aubin-Sauges	10'000	10%	1'000
3411	12	Port de Saint-Aubin-Sauges : divers travaux selon liste rapport	49'000	10%	4'900
3411	13	Mise en conformité des feux du port de Vaumarcus	9'000	10%	900
3420	14	Mise en conformité suite aux contrôles sécuritaires places de jeux	50'000	5%	2'500
3420	15	Aménagement d'espaces verts, végétalisation selon opportunités	40'000	10%	4'000
3420	16	Mobilier urbain, parcs	20'000	10%	2'000
3420	17	Réaménagement plage Chez-le-Bart (côté Capsule)	50'000	5%	2'500
3420	18	Rénovation et amélioration des sentiers pédestres	10'000	10%	1'000
3420	19	Taille d'arbres en zone de village et taille de haies	25'000	10%	2'500
3420	20	Remplacement arbres plage de Saint-Aubin-Sauges	15'000	10%	1'500
6	TRANSPORTS				
6150	21	Acquisition et pose abribus (crédit reporté 2023)	45'000	5%	2'250
6150	22	Inspection principale pont de Sauges	25'000	10%	2'500
6150	23	Audit sécurité 3 unités (TP, SI, STEP & déchetteries)	30'000	10%	3'000
6150	24	Aménagements cyclables, sécurisations	30'000	5%	1'500
6150	25	Saleuse Iveco	25'000	10%	2'500
7410	26	Assainissement des cours d'eau (crédit reporté 2023)	40'000	10%	4'000
6150	27	Étude requalification traversée de Bevaix (projet d'agglomération 4)	50'000	20%	10'000
6150	28	Modif. infrastructure d'éclairage public selon opportunités	30'000	5%	1'500
6150	29	Modif. aménagements chaussées selon opportunités	50'000	5%	2'500
6150	30	Mise en conformité des passages piétons	40'000	5%	2'000
6150	31	Travaux finaux trottoir rue de la Payaz à Gorgier	50'000	5%	2'500
6150	32	Étude chemin des Charrières à Saint-Aubin-Sauges	15'000	10%	1'500
6150	33	Matériel d'exploitation local TP Gorgier	48'000	10%	4'800



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité aux exercices 2024 et 2025

		Dépenses	Taux	montant amort.
7	ENVIRONNEMENT			
7100	34 Extension réseau de défense incendie selon demandes ECAP	45'000	2%	900
7100	35 Renouvellement réseau eau potable selon chantiers tiers	50'000	1.25%	625
7100	36 Établissement manuel d'autocontrôle eau potable	50'000	10%	5'000
7100	37 Renouvellement vannes réseau EP selon contrôles annuels	40'000	2%	800
7100	38 Mise en conformité filtres à air et défense incendie dans réservoirs	30'000	2%	600
7100	39 Déshumidificateurs et chauffages des réservoirs, mise en conformité	25'000	2%	500
7200	40 Renouvellement réseau eau usée selon chantiers tiers	40'000	2%	800
7200	41 Canalisation EU ch. des Pêcheurs, Gorgier	50'000	2%	1'000
7200	42 Réfection STAP Pêcheurs, Saint-Aubin-Sauges	45'000	5%	2'250
7200	43 STEP Saint-Aubin-Sauges, renouvellement compresseur pour vannes	8'000	5%	400
7200	44 STEP SAS, mise conformité local déshydratation + local chlorures	12'000	10%	1'200
7200	45 STEP Saint-Aubin-Sauges, renouvellement pompe relevage bassin à graisses	9'000	5%	450
7200	46 STEP Saint-Aubin-Sauges, pose brasseur substrat	15'000	5%	750
7200	47 STEP Saint-Aubin-Sauges, renouvellement porte automatique local boues	25'000	10%	2'500
7200	48 STEP Vaumarcus, renouvellement dégrilleur	15'000	5%	750
7203	49 Renouvellement réseau eaux claires selon chantiers tiers	40'000	2%	800
7300	50 Étude du futur des déchetteries	30'000	10%	3'000
7300	51 Aménagement déchetterie de Saint-Aubin-Sauges selon audit	50'000	10%	5'000
7300	52 Déchets points de collecte selon besoins	45'000	10%	4'500
7791	53 Toilettes publiques à Gorgier (report 2023)	48'000	5%	2'400
7900	54 Optimisation de la zone industrielle ZI Saint-Aubin-Sauges	20'000	10%	2'000
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE			
8100	55 Étude des possibilités et besoins en arrosage du domaine viticole	50'000	10%	5'000
8100	56 Travaux de drainage et chambre de drainage	20'000	5%	1'000
8100	57 Chemins agricoles ; réfection	15'000	5%	750
8200	58 Achat matériel de stockage de bois de feu et conditionnement	15'000	10%	1'500
8200	59 Renouvellement du parc machines (tronçonneuses + accessoires)	10'000	10%	1'000
8200	60 Réfection du chemin du Raccordement, 1900 m	45'000	10%	4'500
8200	61 Réfection du chemin de Bellevue et partie du Chanet 1150 m	35'000	10%	3'500
8730	62 Certification Cité de l'énergie (report 2023)	7'000	10%	700
8730	63 Plan intercommunal des énergies ; volet climat (report 2023)	6'000	10%	600
8731	64 Démantèlement chaudière plaquettes Gorgier	11'000	10%	1'100
	Totaux	1'914'500	8.0%	153'475